



Brèves de la CFFP – Séance du 26.04.2018

Formation continue: concurrence entre les offres

La Confédération veille avec les cantons à la coordination, à la qualité et à la compétitivité du domaine suisse des hautes écoles. Elle cherche à prévenir les distorsions de la concurrence entre les institutions du domaine des hautes écoles et les prestataires de la formation professionnelle supérieure (FPS) pour les services et les offres relevant de la formation continue. Le SEFRI a attiré l'attention de la commission sur certaines frictions observées à cet égard:

	Diplômés HE	Autres publics
Niveau HE	✓ formation continue diplômante	✗ concurrence avec la FPS
Autre niveau	✗ problème de réputation	✓ vocation sociale de la formation continue

Il existe par exemple des cours préparatoires à un examen professionnel (EP) qui débouchent sur un CAS/DAS tout en conférant un brevet fédéral aux candidats qui ont réussi l'EP. Ces *Double Degree* sont en concurrence directe avec les offres de la FPS et constituent un problème de réputation pour le certificat CAS. Pour sa part, la CFFP fait remarquer que les offres subventionnées des hautes écoles exposent les prestataires privés à une pression sur les prix. Elle soulève aussi la difficulté pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière de rendre compte correctement et entièrement des caractéristiques des différentes offres.

→ [plus d'informations](#)

Numérisation: défis dans le domaine de la formation

Le Conseil fédéral a pris acte, en juillet 2017, du «Plan d'action Numérisation pour le domaine FRI durant les années 2019 et 2020», qui comprend plusieurs mesures dans le champ de la formation professionnelle. La Confédération se propose notamment de repenser le processus de développement des professions pour accélérer et assouplir la révision des ordonnances sur la formation. Le SEFRI a informé la commission des actions déjà entreprises ou envisagées au niveau fédéral. Dans la discussion, il a été relevé qu'un grand potentiel est identifié à cet égard dans la formation professionnelle supérieure en raison de l'agilité du système de la FPS et du fait que ces formations de degré tertiaire servent précisément à approfondir aussi et actualiser les compétences en matière de TIC. La commission a fait observer que seul un faible nombre de cantons possèdent une stratégie numérique pour le domaine de la formation. Un panorama de ces stratégies sera dressé et présenté à la commission d'ici août 2018.

→ [plus d'informations](#)

Agenda Intégration: distinction nette entre intégration et formation

La Confédération et les cantons ont présenté, le 30 avril 2018, leur Agenda Intégration. Celui-ci vise notamment à ce que deux tiers des jeunes arrivés tardivement en Suisse intègrent une formation professionnelle initiale dans les cinq ans. L'Agenda Intégration opère une distinction nette entre intégration et formation. Le secteur de la formation professionnelle n'assumera pas de nouvelles tâches ni de prestations supplémentaires pour l'intégration. Dans la discussion, la commission a relevé que des difficultés apparaîtront sans doute au moment de la mise en œuvre. Ce sont notamment les compétences linguistiques qui sont un facteur clé du succès des efforts d'intégration. La commission a aussi souligné la nécessité d'un accompagnement des entreprises qui s'approprient à engager ou à former des réfugiés ou des personnes admises à titre provisoire.

→ [plus d'informations](#)